



**HAL**  
open science

## Traitement et valorisation du fonds Jean Giroud donné à la médiathèque de Toul

Valentin Buchholz, Léna La Neve, Enora Piron

► **To cite this version:**

Valentin Buchholz, Léna La Neve, Enora Piron. Traitement et valorisation du fonds Jean Giroud donné à la médiathèque de Toul. Sciences de l'information et de la communication. 2020. hal-02949003

**HAL Id: hal-02949003**

**<https://hal.univ-lorraine.fr/hal-02949003>**

Submitted on 25 Sep 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



## AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : [ddoc-memoires-contact@univ-lorraine.fr](mailto:ddoc-memoires-contact@univ-lorraine.fr)

## LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4

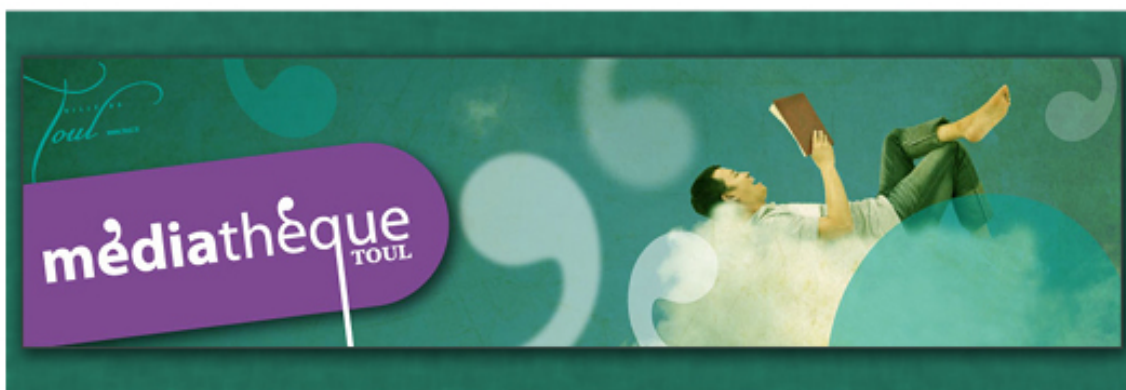
Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10

[http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg\\_droi.php](http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php)

<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm>

# Traitement et valorisation du fonds Jean Giroud donné à la médiathèque de Toul

Dossier de politique documentaire / avril-mai 2020



**BUCHHOLZ Valentin LA NEVE Léna PIRON Enora**

Sous la direction de **DEYRIS Vincent**  
Responsable des préparations aux concours des bibliothèques  
MÉDIAL - IUT Charlemagne - NANCY

## Table des matières

Introduction.....	3
CONTEXTUALISATION GÉNÉRALE.....	4
I. Le don.....	4
A) Jean Giroud et sa bibliothèque.....	4
B) Contexte du don.....	4
C) Contexte juridique.....	4
II. La médiathèque.....	5
A) La médiathèque.....	5
B) Les publics.....	5
C) La charte documentaire.....	5
LE FONDS JEAN GIROUD.....	6
I. Présentation générale.....	6
A) Les monographies.....	6
B) Les périodiques.....	7
II. Description des différents sujets des monographies.....	8
A) Le corpus religion.....	8
B) Le corpus philosophie.....	8
C) Le corpus musique.....	9
D) Le corpus art.....	9
E) Le corpus histoire.....	9
F) Le corpus littérature.....	9
G) Les autres documents.....	9
III. Premières hypothèses de traitement.....	10
Propositions de traitement et de valorisation du fonds Jean Giroud.....	11
I) Plan 1 : conserver entièrement le fonds Giroud.....	11
A) Désherbage, tri du fonds.....	11
B) Conservation physique du fonds.....	11
C) Valorisation.....	12
1) Référencement.....	12
2) Communication.....	12
3) Numérisation.....	12
4) Actions culturelles.....	13
II) Plan 2 : disperser le fonds Giroud.....	14
A) Désherbage et tri du fonds.....	14
B) Répartition des documents donnés.....	14
C) Conservation des documents à Toul : traitement et conservation.....	15
Conclusion.....	17
Annexes.....	18



## Introduction

Ce dossier a été réalisé dans le cadre de notre année de préparation aux concours des bibliothèques, plus précisément pour notre cours de politique documentaire. Le but de cet exercice était de nous mettre face à une problématique liée au métier et d'y apporter une réponse. Nous avons eu pour sujet le traitement et la valorisation du fonds Jean Giroud, fonds donné à la médiathèque de Toul. Il s'est avéré en cours de travail que les documents de musique intéressaient particulièrement les élus de Toul et la directrice de la médiathèque.

Compte tenu de la situation exceptionnelle due à l'épidémie de Covid-19 ce printemps, il ne nous a pas été possible d'accéder physiquement aux documents. Les données présentées dans ce dossier sont tirées des documents auxquels nous avons accès : un document *Excel* et un PDF listant les documents du fonds ainsi que la copie de la demande de don et la charte documentaire de la médiathèque de Toul. Le document *Excel* en question ne comportait que la moitié du fonds, soit environ 1500 documents. Nous estimons néanmoins que cet échantillon est assez représentatif du fonds entier.

Nous nous sommes attardés dans un premier temps sur le contexte générale dans lequel le fonds Giroud a été donné à la médiathèque de Toul. Nous décrivons et analyserons ensuite ce fonds en détaillant les différentes thématiques des documents qui le composent. Nous achèverons ce dossier par des propositions de traitement et de valorisation du fonds.



# CONTEXTUALISATION GÉNÉRALE

## I. Le don

### A) Jean Giroud et sa bibliothèque

Jean Giroud, né en 1910 et décédé en 1997, fut organiste, musicologue et compositeur. Suite à un « DEUG Lettres-Arts section musique et musicologie », il débuta sa carrière comme organiste titulaire de la Cathédrale de Metz, professeur au conservatoire de cette même ville et de Strasbourg. Il fut ensuite, enseignant musicologue et médiéviste à l'Université de Grenoble.

Sa carrière fut entièrement dédiée à la musique et son étude sous diverses formes qui lui a permis de constituer une bibliothèque d'environ 3000 documents constituant une entité sur la recherche musicologique, notamment liturgique et médiévale. Sa bibliothèque était conçue, de manière plus générale, à la théologie, la littérature, la philosophie, les arts ainsi que l'histoire.

### B) Contexte du don

Le 30 janvier 2015, Michel Giroud, fils de Jean Giroud, propose au maire de Toul le don des documents composant la bibliothèque personnelle de son père, avec la volonté de servir la « Culture et la Recherche ».

Le contenu de la bibliothèque de Jean Giroud fut transféré la médiathèque de Toul par l'intermédiaire de Pascal Vigneron, musicien originaire de Lorraine ayant fortement influencé le choix de la commune de Toul, puisqu'il est directeur et initiateur du festival Bach à Toul.

Ce fonds est depuis entreposé dans le magasin de la médiathèque de Toul, afin d'être traité et organisé pour développer la culture et les arts de la commune.

### C) Contexte juridique

N'étant pas une donation notariée du fait de l'absence d'un acte authentique devant un notaire, ni un legs car c'est le fils de Jean Giroud, suite à son décès, qui a décidé des nouvelles fonctions de ce fonds ; ce don manuel c'est traduit de la remise en main propre grâce à l'intermédiaire de Pascal Vigneron, qui fut le médiateur de la restitution de ce fonds.



## II. La médiathèque

### A) La médiathèque

La médiathèque s'inscrit dans la commune de Toul qui est la quatrième ville de Meurthe-et-Moselle avec près de 17 000 habitants. Elle réunit différents acteurs tels que des établissements scolaires, un espace socio-culturel ou encore la médiathèque. Anciennement installée en 1832 dans une des ailes de l'hôtel de ville, elle se trouve aujourd'hui dans un espace totalement réaménagé dans les casemates du Châtelet. Avec une superficie totale de 1500m<sup>2</sup> subdivisée en différentes sections (discothèque, espace jeunesse, espace adulte etc.), la médiathèque compte 112 000 documents dont des livres CD, CD et DVD. 10 000 documents appartiennent au fonds ancien et ne sont pas répertoriés dans le catalogue. La ville n'est pas inscrite dans un contexte d'intercommunalité, cependant elle a un rayonnement intercommunal. A titre d'exemple 41% des inscrits à la médiathèque de Toul sont des habitants de cette même ville, le reste des inscrits provient d'autres communes. Pour répondre à la demande du public, la médiathèque est composée d'une équipe de 11 membres.

### B) Les publics

Le public est quant à lui composé d'enfants de bas âge accompagnés de leurs parents qui fréquentent l'espace des premières lectures ou des albums, puis d'adolescents préférant flâner dans les espaces et lire des romans jeunesse ou des bande-dessinées. La présence de plusieurs collèges et lycées implique aussi un public dit scolaire, cependant peu d'étudiants se présentent à la médiathèque. Les publics les plus actifs et présents sont les professeurs de primaire, parents et personnes âgées. De ce fait les romans policiers, albums, romans grand-caractères et bande-dessinées sont les cibles privilégiées de ce public. La lecture pour ces publics est donc au centre des préoccupations.

### C) La charte documentaire

La charte documentaire de la médiathèque<sup>1</sup> détaille ses différentes missions avec une mission de communication (majeure partie des collections destinées au prêt à domicile, bien qu'un fonds d'ouvrage de référence soit disponible seulement sur place), d'information et de loisirs, de formation ; même si elle précise qu'elle ne se substitue en rien aux bibliothèques scolaires et universitaires. Elle indique aussi avoir une mission de conservation vis-à-vis de documents toulousains plus particulièrement.

La médiathèque propose différents documents jusqu'au premier cycle universitaire. Elle achète les documents en un seul exemplaire sauf exception comme les documents du fonds toulousain qui sont en trois exemplaires. La sélection des documents se fait à travers des critères de qualité : présentation matérielle, qualité de l'écriture et des illustrations mais aussi l'exactitude des informations au sein du document.

<sup>1</sup> [http://toul.c3rb.org/images/stories/Charte\\_des\\_collections\\_de\\_la\\_Mediatheque\\_juillet\\_2012.pdf](http://toul.c3rb.org/images/stories/Charte_des_collections_de_la_Mediatheque_juillet_2012.pdf)



Pour ce qui est des dons, la médiathèque n'accepte que ceux correspondant aux objectifs de sa politique générale d'acquisition, et dans le cas contraire ils peuvent être refusés. Après acceptation, le don peut être trié (donné ou jeté) en fonction des besoins de la médiathèque. Le donateur signe un document attestant qu'il accepte les conditions du don.

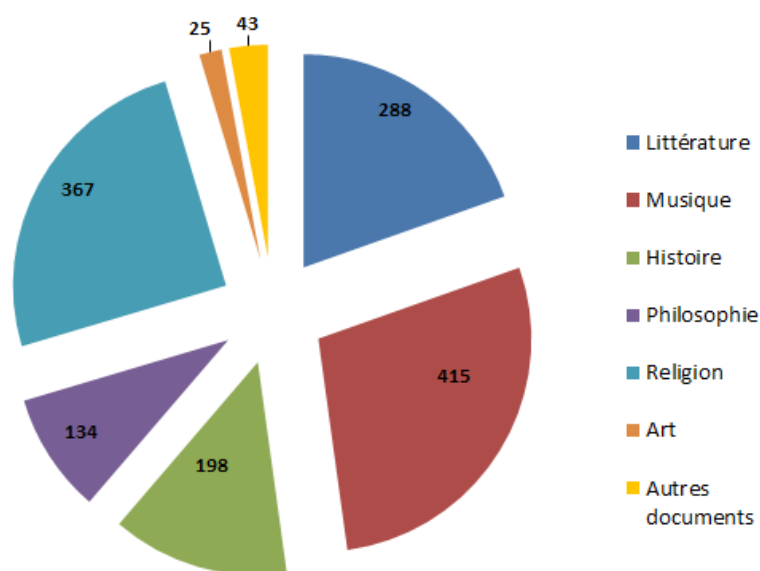
De plus la médiathèque n'a pas vocation à conserver l'intégralité des collections qui entrent dans son fonds. Les critères d'élimination sont : état d'usure ou de salissure, âge du document (informations dépassées), valeur documentaire (informations incorrectes).

## LE FONDS JEAN GIROUD

### I. Présentation générale

#### A) Les monographies

Le fonds Jean Giroud est composé de 1 470 monographies. Nous l'avons décomposé en plusieurs catégories correspondant à divers sujets : musique, religion, histoire, littérature, philosophie, art. Les documents n'entrant dans aucune de ces thématiques ont été classés dans la catégorie autres documents. On observe une présence importante des documents portant sur la musique (28,23 %) ainsi que des documents en religion (24,97 %) et en littérature (19,59 %).



Répartition par sujet des monographies du fonds Jean Giroud



En ce qui concerne l'âge des documents de ce fonds, 80,27 % des documents ont été publiés après 1900, 3,06 % l'ont été après et pour 16,46 % la date de publication n'était pas indiquée et nous ne l'avons pas trouvée. Globalement, le fonds est composé de documents du XXe siècle donc ayant tous au moins vingt ans. La question est donc de savoir combien d'entre eux peuvent être considérés comme anciens. Selon la Charte des bibliothèques de 1991<sup>2</sup>, élaborée par le Conseil supérieur des bibliothèques, un document de plus de cent ans est à considérer comme un document ancien. 79 documents du fonds Jean Giroud sont donc des documents anciens selon cette définition. Or, selon la charte documentaire de la médiathèque de Toul, sont considérés comme documents anciens les documents antérieurs au XXe siècle. 45 documents du fonds correspondent à cette définition. Il faudra donc prendre en compte cette différence de définition des documents anciens lorsque nous exposerons les différents moyens de traiter le fonds.

	Documents antérieurs à 1900 (inclus)	Documents ultérieurs à 1900 (exclu)	Documents antérieurs à 1920 (inclus)	Documents sans date indiquée
Nombre de documents	45	1180	79	242
% par rapport au fonds total	3,06	80,27	5,35	16,46

Tableau représentant la répartition des monographies du fonds Jean Giroud par date de parution

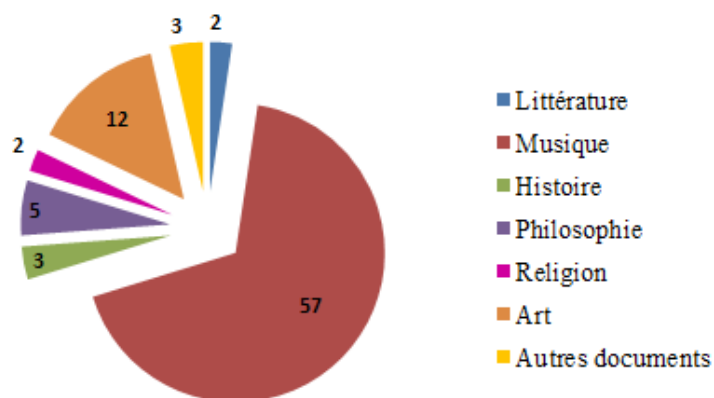
### B) Les périodiques

Le fonds Giroud compte 84 fascicules de périodiques, répartis selon les mêmes catégories thématiques que les monographies. La musique est représentée en majorité avec 67,86 % des périodiques du fonds, précédant de loin l'art et la philosophie respectivement à 14,29 % et 5,95 %.

Un certain nombre de références des périodiques du document Excel sur lequel nous avons travaillé sont partielles ou incohérentes et ne nous permettent pas de déterminer avec exactitude de quels documents il est question. Il sera important de reprendre ces documents en présentiel pour les traiter et analyser plus finement.

<sup>2</sup> <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/1096-charte-des-bibliotheques.pdf>





Répartition par sujet des périodiques du fonds Jean Giroud

## II. Description des différents sujets des monographies

### A) Le corpus religion

Le fonds religion est constitué de 367 documents portant en grande partie sur des thèmes, des acteurs ou personnages de la religion chrétienne. Il s'agit d'un fonds assez spécialisé. La majorité des ouvrages ne s'adressent pas au grand public mais à des initiés de la discipline. On retrouve un nombre important de documents écrits par ou portant sur des saints ou des membres de l'Église chrétienne au cours des siècles. La médiathèque possède 6 de ces documents et d'autres documents de 27 auteurs de ce corpus. 19 documents du fonds religion sont antérieurs à 1900, et 25 antérieurs à 1920. Cela fait entre 5,18 % et 6,81 % de documents anciens dans le fonds.

### B) Le corpus philosophie

Sur les 134 documents de philosophie du fonds Jean Giroud, 13 sont déjà à la médiathèque de Toul et il est possible de retrouver des documents de 23 auteurs représentés dans l'ensemble philosophie. Ces documents traitent de sujets philosophiques très variés dont l'esthétisme, l'art, l'Homme et la pensée de personnes précises. De plus, environ 20 % des documents ne correspondaient à aucun des sujets trouvés : il peut s'agir d'ensemble de textes ou de documents ayant plusieurs sujets et pour lesquels il serait réducteur de n'en choisir qu'un. L'ensemble philosophie touche à divers thèmes qui pourraient avoir leur place dans une bibliothèque de lecture publique mais certains documents en eux-mêmes peuvent être spécialisés.

### C) Le corpus musique

Les documents du fonds musique portent sur des artistes (23,78%) ou sur l'étude de la musique (23,78%), ainsi que sur des partitions (20,81%), l'histoire (14,32%) et la liturgie (11,62%). En ce qui concerne l'âge des documents, 75,73 % du fonds date du XXe siècle. 6 documents ont été publiés avant 1900, 23 avant 1920. Il s'agit d'un fonds très spécialisé, qui s'accorde avec les autres thématiques du fonds Giroud puisque l'on y retrouve l'histoire avec l'histoire de la musique, la philosophie avec la vision de l'art par certains artistes, la religion avec l'étude de la musicologie liturgique, et l'art en tant que 4<sup>ème</sup> art. Ces documents intéressent particulièrement les élus de Toul et la directrice de la médiathèque. Cependant, puisqu'il s'agit de documents spécialisés, il ne nous semblent pas adaptés à une médiathèque de lecture publique mais plutôt à une bibliothèque universitaire. Certains pourraient néanmoins trouver leur place dans les rayons de la médiathèque de Toul. Nous devons donc réfléchir au meilleur moyen de traiter et de valoriser cet ensemble.

### D) Le corpus art

Le fonds art est maigre en comparaison avec les autres fonds : 30 documents au total. Il semble être accessible au grand public même si certains documents traitent de sujets très précis. On retrouve dans ce fonds des documents portant à 50 % sur des artistes, l'histoire de l'art, la religion et des œuvres, et à 50 % sur l'étude de l'art. Aucun document du fonds n'est paru avant 1900, seulement 1 avant 1920. Les documents de cet ensemble pourrait éventuellement s'intégrer dans le catalogue de la médiathèque de Toul, à condition que la structure ne les possède pas déjà et qu'elle puisse techniquement les garder.

### E) Le corpus histoire

Le fonds histoire se compose à 82,32 % de documents du XXe siècle, 5 documents ont été publiés avant 1900, 7 avant 1920. Les documents de ce fonds ont globalement pour sujet l'histoire des religions ou de l'art. Les documents peuvent être accessibles au grand public ou spécialisés. La médiathèque de Toul possède 14 documents du fonds et des documents de 23 auteurs présents dans le fonds.

### F) Le corpus littérature

On retrouve dans le fonds littérature des auteurs classiques, tels que Baudelaire, Shakespeare et Racine, mais aussi des auteurs moins connus du grand public. Comme le fonds histoire, le fonds littérature est accessible à un large public mais possède des documents spécialisés. 63 auteurs du fonds sont représentés à la médiathèque de Toul, et 48 documents du fonds s'y trouvent déjà. Pour ce qui est de l'âge des documents, 11 sont antérieurs à 1900, 24 à 1920 et 227 ont été publiés au XXe siècle.

### G) Les autres documents

Cet ensemble d'autres documents peut être problématique à définir dans la mesure où c'est il regroupe les documents ne rentrant dans aucune des catégories précédentes. Il peut s'agir d'anthologies, de documents portant sur la grammaire ou la stylistique, mais aussi de documents pour lesquels nous n'avons pas trouvé un sujet dominant. Ce fonds pourra être retravaillé et certains de ses



documents pourront être répartis dans les autres catégories du fonds Giroud. Sur les 29 documents de cette catégorie, 2 datent d'avant 1900 et pourraient être intégrés à un fonds ancien.

### III. Premières hypothèses de traitement

Michel Giroud a exprimé sa volonté de conserver la bibliothèque de son père entière, mais compte tenu de sa composition et des contraintes techniques liées au lieu et aux publics qui le fréquentent, il nous a semblé qu'il était plus pertinent de traiter les ensembles individuellement. Il n'est pas à exclure que la médiathèque de Toul puisse conserver des documents provenant de différents corpus, mais nous ne pensons pas envisageable qu'elle conserve l'intégralité du fonds.

Les différents ensembles que nous avons dégagés pourraient être traités différemment et cela permettrait de les valoriser au mieux. Le fonds religion par exemple est très spécialisé et ne semble pas accessible au grand public. De plus, l'intégration d'un fonds de plus de 300 documents portant presque exclusivement sur la religion chrétienne dans une médiathèque municipale pourrait amener à se questionner sur la neutralité du lieu. Ce fonds pourrait être donné à une bibliothèque universitaire : cela correspondrait à la volonté de Jean Giroud que sa bibliothèque serve à « la Culture et la Recherche ». Le don des documents spécialisés à une bibliothèque universitaire peut d'ailleurs être envisagé pour l'ensemble du fonds.

Pour les ensembles ou les documents plus accessibles au grand public, les acquéreurs des disciplines correspondantes à la médiathèque de Toul pourraient choisir de les intégrer ou non aux collections. Nous ferons également des propositions dans ce sens.

En ce qui concerne les périodiques, il faudrait inventorier correctement le fonds, l'analyser et déterminer l'état physique des documents. Nous pourrions alors envisager différents moyens de traitement et de valorisation.

Un désherbage pourrait être envisagé pour retirer du fonds les documents trop abîmés de sorte à faire un premier tri. Ce désherbage pourrait également être l'occasion de distinguer les documents dignes d'un intérêt particulier. Le tableau sur lequel nous basons notre travail comporte une colonne avec des remarques - « relié », « dédié », « numéroté » - et nous avons mis en lumière certains documents qui pourraient être rares et/ou anciens. Il faudra réfléchir au traitement de ces documents le cas échéant.

Nous préconisons globalement de détacher les différents ensembles et de les donner à des établissements où ils correspondraient mieux aux publics ou dans lesquels ils pourraient être valorisés de manière optimale. Il faudra réfléchir spécifiquement au traitement de chaque corpus et à celui des documents rares et/ou anciens.



# Propositions de traitement et de valorisation du fonds Jean Giroud

## I) Plan 1 : conserver entièrement le fonds Giroud

Le souhait de Jean Giroud était que sa bibliothèque reste une « entité, au service de la Culture et de la Recherche ». Même si nous avons émis des réserves concernant la conservation du fonds dans son intégralité, nous avons tout de même creuser des hypothèses de traitement et de valorisation pour ce cas de figure.

### A) Désherbage, tri du fonds

La première étape pour traiter le fonds est d'effectuer un désherbage pour éliminer les documents trop abîmés et qu'il ne serait absolument pas possible de restaurer. Pour le désherbage dans ce premier plan, seul l'état physique du document doit être pris en compte. En effet, puisque le but est de conserver la bibliothèque de Jean Giroud comme une entité, peu importe que l'information contenue dans les documents soit dépassée ou ordinaire. Pour la même raison, il n'est pas envisagé de supprimer les documents que la médiathèque de Toul posséderait déjà. Il faudrait être particulièrement attentif aux documents anciens et singuliers du fonds. Le désherbage n'a pas pour but de faire de la place, il n'est donc pas nécessaire qu'un grand nombre de documents soit jeté, dans notre optique de conservation du fonds entier, il est même préférable d'en désherber le moins possible.

Il faudra ensuite effectuer un tri dans le fonds Giroud pour rassembler les documents par thématiques et dresser une liste complète des documents anciens, rares ou précieux.

### B) Conservation physique du fonds

Si les documents restent intégralement à Toul, il est nécessaire d'étudier la question de l'espace qu'il est possible d'allouer dans l'établissement à ce fonds composé en grande partie de documents de musicologie, d'histoire et de littérature.

L'état des documents joue un rôle prédéterminant dans leur présence ou non en rayon, tout comme les informations qu'ils véhiculent. En effet, les documents présentant des informations problématiques, dépassées ou étant déjà présents à la médiathèque ne peuvent être placés en rayon. De plus, les rayons étant déjà particulièrement chargés dans plusieurs sections, et les livres étant pour la plupart abîmés par le temps, il paraît compliqué de conserver en libre accès la majorité des documents du fonds Giroud. Il faudrait trouver un espace de stockage pour conserver le fonds dans les meilleures conditions.



Il serait donc plus judicieux compte tenu des points évoqués ci-dessus de conserver ce fonds en magasin. Si le fonds reste entier, celui-ci pourrait trouver sa place dans la pièce libre au fond du magasin, cependant il pourrait aussi être intéressant de disperser certains documents du fonds dans les différentes sections correspondantes pour permettre au public d'y avoir accès. Si un tel choix est fait, il faudra penser à mettre sur les documents un élément permettant de les différencier du reste des collections. Par exemple, on peut imaginer mettre les initiales de Jean Giroud sur un autocollant ou une pastille à l'arrière des documents. Cela ne conviendra néanmoins pas aux documents fragiles, anciens ou précieux.

### C) Valorisation

#### 1) Référencement

Le tri du fonds permettra de recenser de manière précise tous les documents qui le compose. Cela facilitera le référencement de ces derniers dans le catalogue de la médiathèque d'une part mais surtout dans un catalogue spécifique à ce fonds. Nous pourrions imaginer un lien vers le catalogue Jean Giroud sur la page d'accueil de la médiathèque. Ce lien rendrait le fonds visible au public. Le catalogue pourrait permettre une recherche simple – par titre ou auteur – ou avancée, ainsi qu'un accès aux documents numérisés s'il y en a. Ce travail pourrait être effectué en interne par la ou les personne(s) s'occupant du site web en temps normal. Le référencement de tous les documents représente un énorme travail et nécessitera du temps et des moyens humains.

#### 2) Communication

Dans ce premier plan, il ne s'agirait pas d'ajouter simplement les documents aux étagères de la médiathèque mais d'ajouter un fonds entier à ses collections. Il faudrait alors mettre en œuvre une stratégie de communication pour présenter au public la bibliothèque Giroud comme un corpus de documents précis et identifiable. Plusieurs moyens sont possibles pour cela.

Nous pouvons envisager une campagne d'affichage à l'entrée de la médiathèque et aux bornes de prêts. L'affiche en question pourrait présenter Jean Giroud et la composition de sa bibliothèque ainsi que le catalogue en ligne. Un agent de la médiathèque ou le service communication de la ville pourraient s'en charger. Il y a également la possibilité de faire appel à un graphiste externe, mais cela représente une dépense supplémentaire. Les agents aux bornes de prêts pourraient communiquer avec les usagers sur ce nouveau fonds. Il faut néanmoins penser au fait que la plupart des documents du fonds Giroud ne correspondent pas forcément aux usagers de la médiathèque de Toul.

La communication sur le fonds Giroud pourrait dépasser les frontières de la ville et aller trouver les étudiants de la région. Les corpus histoire, musique et religion pourraient intéresser fortement des étudiants, plutôt à partir du master, travaillant dans ces domaines.

#### 3) Numérisation

Pour valoriser le fonds Giroud, nous avons pensé à une numérisation de ses documents. Cela pose en revanche des questions juridiques. Il est possible de numériser des documents tombés dans



le domaine public, donc datant d'au moins 70 ans<sup>3</sup>, le début du décompte différant selon le type de document. Environ 1/3 des monographies sur lesquels nous avons travaillés correspondent à ce critère. Le chiffre pour les périodiques est à déterminer pendant le traitement en présentiel de ces derniers. Les établissements ouverts au public ont également le droit de reproduire un document pour une personne en situation de handicap, en suivant un processus précis, ou pour permettre la conservation et la consultation sur place de ce document. Il faudra donc prendre en compte tous ces critères pour décider de la numérisation ou non des documents du fonds Giroud.

La médiathèque de Toul n'est pas équipée pour effectuer une numérisation, il faudra donc externaliser la tâche. Si une éventuelle structure partenaire de ce projet est en capacité de numériser les documents du fonds, elle pourra le faire, sinon des prestataires externes pourront être amenés à s'en charger. La version numérisée pourrait être accessible à partir de la fiche bibliographique du document dans le catalogue du fonds. Pour alléger la numérisation, il peut être possible de renvoyer directement à Gallica, la bibliothèque numérique de la BnF, si elle possède le déjà le document en question.

#### 4) Actions culturelles

Comme nous l'avons mentionné plusieurs fois dans ce dossier, la bibliothèque Jean Giroud est composée de documents spécialisés dans les différentes thématiques représentées. Ce fonds créé par un universitaire est, à l'image de ce dernier, un fonds de documents de recherche sur des sujets très précis. Il semble donc difficile de créer des actions autour de ce fonds pour un public non-initié. Nous vous proposons néanmoins quelques idées pour valoriser ce fonds et le faire découvrir au public.

Nous devons mettre l'accent sur le corpus musique dans cette seconde partie de dossier. En effet la ville de Toul est particulièrement proche de cette thématique grâce à l'école de musique mais aussi et surtout grâce au festival Bach qu'elle accueille depuis une dizaine d'année. L'ensemble musique du fonds Giroud pourrait donner lieu à des actions à la médiathèque lors de ces festivités. A titre d'exemple, une dizaine de documents<sup>4</sup> ont pour sujet Jean-Sébastien Bach et sa musique. On peut imaginer une semaine d'actions autour de l'artiste avec une exposition présentant le musicien et illustrée par des documents du fonds Giroud. Une table-ronde pourrait être organisée avec des musiciens et des musicologues ainsi que des séances d'initiation à la musique de Bach pour les plus jeunes. Enfin, une collaboration avec l'école de musique permettrait de donner lieu à un concert entremêlé de lecture d'extraits dans les locaux de la médiathèque.

L'exposition et la table-ronde seraient à destination d'un public adulte mais pas nécessairement initié. Il faudrait faire un travail de vulgarisation pour que ces actions correspondent et attirent un grand nombre d'utilisateurs. Si le fonds Giroud est conservé dans une salle spécifique à part, cette semaine pourrait également être l'occasion de mettre en place des courtes visites du fonds et présenter les documents les plus intéressants du corpus musique.

---

3 Cette durée peut être allongée si l'auteur du document est mort pour la France (30 ans supplémentaires), ou pour cause de guerre (6 ans 152 jours pour la Première Guerre mondiale et 8 ans 120 jours pour la Seconde).

4 Cf Annexe 4.



L'initiation à la musique de Bach pour les enfants pourrait passer par une découverte des instruments de musique et si possible selon l'âge des enfants à une initiation à la pratique musicale. Une collaboration avec l'école de musique peut être envisagée pour cela également.

## II) Plan 2 : disperser le fonds Giroud

Comme dit précédemment, la conservation du fonds Jean Giroud dans son intégralité à la médiathèque de Toul risque d'être difficile, que ce soit à cause de l'espace de stockage ou des moyens financiers nécessaires à sa valorisation. C'est pourquoi il nous a semblé essentiel d'envisager la répartition du fonds afin d'optimiser sa valorisation.

### A) Désherbage et tri du fonds

À la suite des instructions émises en prévention de la propagation du virus Covid-19, nous n'avons pas pu avoir accès aux documents pour évaluer cette mission de désherbage. Toutefois il faudra, après évaluation, de mettre au pilon les documents trop abîmés, que ce soit par des déchirures, des tâches de moisissures, des champignons ou autre.

Il sera ensuite nécessaire de consulter les différents catalogues des bibliothèques pour définir les ouvrages qui seraient éventuellement en double. Les doublons pourront remplacer les documents en rayon en mauvais état. Si un remplacement n'est pas nécessaire, les documents pourront être vendus, selon les droits des bibliothèques, à la braderie que la médiathèque de Toul organise tous les ans.

Il faudra ensuite trier les documents pour faciliter le travail de répartition du fonds. On pourra tout d'abord mettre à part les documents particuliers : ceux relevant du fonds ancien ou les documents rares et précieux pour divers raisons<sup>5</sup>. Nous proposerons ci-dessous une répartition du fonds dans divers bibliothèques spécialisées – universitaires ou non- mais il n'est pas à exclure que la médiathèque conserve certains documents qu'elle intégrerait ensuite à ses collections. Les documents les moins spécialisés ou pouvant être accessibles à un public de non-initiés pourront tout à fait convenir au public de la médiathèque. Puisqu'il ne s'agit pas de la plus grosse partie du fonds Giroud, le problème d'espace de stockage ne devrait pas se poser. Un tri selon la spécialisation des documents devra donc être effectué.

### B) Répartition des documents donnés

Les documents qui n'auront pas été jetés, vendus ou conservés à la médiathèque de Toul pourront être proposés aux différentes bibliothèques suivantes.

La **bibliothèque universitaire de Lettres, Sciences humaines et sociales de Nancy** met à disposition 400 000 documents en lien avec les disciplines enseignées sur le campus, ainsi que des fonds patrimoniaux et spécifiques. Ces fonds spécifiques ont été développés selon les besoins de l'université, c'est-à-dire que ce sont des documents en lien avec l'offre de formation de l'établissement. Le fonds Jean Giroud pourrait être dispersé selon les thématiques de cette bibliothèque, trouvant donc un public pour chacune de nos sujets. Le corpus musique aurait comme public les étudiants en musicologie ; le corpus religion pour le public spécialisé en théologie ; le corpus littérature

5 Différents facteurs peuvent faire augmenter la valeur d'un document : sa date de publication, une édition limitée ou la rareté du document à notre époque, une dédicace, une qualité supérieure de l'édition, un contenu scientifique particulier ou le fait que le document ait reçu certaines distinctions, etc.





pour le public spécialisé en lettres modernes et classiques ; etc. Les documents ayant pour sujet littérature, histoire et art peuvent également être proposés aux studothèques des disciplines correspondantes.

La **studothèque de musicologie de l'université des sciences humaines et sociales de Nancy** possède environ 500 ouvrages, 12 titres de périodique, 1000 disques 33 t., 500 disques compacts, 1050 cassettes audio et 700 partitions. Cela en fait un centre de documentation important pour la thématique musique et le corpus musique du fonds Jean Giroud y aurait tout à fait sa place. Cette studothèque travaille à destination des étudiants en musicologie, ce public initié à la discipline pourrait être intéressé par cette partie du fonds. Le contenu étant très spécialisé et perçu comme une entité par Jean Giroud, cet ensemble pourrait être exposé comme tel. Cela pourrait constituer un cadre pédagogique attractif pour les étudiants, les enseignants et les chercheurs en musicologie, et permettrait de renforcer et mettre en valeur des pôles d'excellence. Cette mise en œuvre pourrait même faire l'objet d'une demande de subvention auprès de l'université afin d'assurer sa conservation et exposition, car l'université a pour mission de promouvoir des campus innovants en appuyant sa labellisation de « Campus Lorrain ».

Le **Centre de Revues Musicales de Metz** propose de la documentation spécifique, professionnelle, imprimée et numérique (livres, revues spécialisées, partitions, méthodes d'apprentissage d'instruments, sites en ligne d'autoformation) dans le domaine. Ce centre permettrait également une bonne visibilité de l'ensemble musique car il est en partenariat avec l'EPCC<sup>6</sup> Metz en scènes pour l'information sur leur programmation musicale ; mais aussi en partenariat avec les Bibliothèques-Médiathèques de Metz (BMM) pour leurs collections. De plus, le Conservatoire à rayonnement régional de Metz possède un public cible, puisque Jean Giroud a lui-même été professeur dans cet établissement, ce qui valorise le caractère local de ce fonds. D'autant plus que le CReM<sup>7</sup> prône la valorisation des artistes locaux. Le corpus musique pourrait tout à fait y avoir sa place.

La **Bibliothèque diocésaine de Nancy** (BDN) est une bibliothèque dépendant du diocèse de Nancy située à Villers-lès-Nancy et est reliée à l'Université de Lorraine par une convention de coopération. Cette bibliothèque conserve plus de 150 000 volumes traitant de la culture, des sciences humaines et des sciences religieuses. Ainsi les thématiques religion, philosophie et même histoire pourrait particulièrement intéresser cet établissement. De plus, cette bibliothèque possède un atout remarquable, soit un fonds ancien de plus de 30 000 documents, et a donc les moyens de conserver correctement ce genre de documents. Cela permettrait la prise en charge des documents anciens des thématiques précédemment énoncées, soit 25 documents anciens pour le corpus religion, 1 pour le corpus philosophie et 7 pour le corpus histoire. De plus leur taux d'acquisitions est très important car supérieur à plus de 1.000 volumes par an, attestant de leur capacité de traitement.

---

6 EPCC : Établissement Public de Coopération Culturel.

7 CReM : Centre de Recherche EA 3476 sur les Médiations.



Les documents anciens demandent une attention toute particulière car le temps peut leur conférer de la valeur mais les rend aussi plus fragiles. C'est pour cette raison que la numérisation est l'un des meilleurs moyens d'assurer une bonne conservation physique tout en les rendant visible et accessible au public. C'est pourquoi bibliothèque municipale de Nancy, la **bibliothèque Stanislas**, semble tout à fait capable de traiter ces documents particuliers qui représentent 6,07 % du fonds Jean Giroud, soit 86 documents. En effet, les locaux possèdent des équipements spéciaux et une partie du personnel est entièrement dévoué à cette mission de numérisation. Leur site *Limedia* est le produit de ce travail permettant l'exposition numérique des documents. La conservation de documents anciens est aussi l'une de leurs missions principales. Ils ont notamment à disposition un atelier dédié à restaurer et préserver ces documents.

### C) Conservation des documents à Toul : traitement et valorisation

Les documents gardés à la médiathèque de Toul pourront être intégrés à ses collections sans problème puisque, comme dit précédemment, il ne s'agit pas d'une grande partie du fonds Giroud. Il faudra les équiper et les entrer dans le catalogue de la médiathèque. Ils pourront alors rejoindre les rayons ou le magasin selon la place en libre accès. Si l'on veut différencier ces documents du reste des collections, il pourra être possible de coller dessus une pastille avec les initiales de Jean Giroud ou un symbole particulier.

En ce qui concerne la valorisation de ces documents, elle sera faite soit indifféremment du reste des collections soit précisément sur ces documents. Selon les documents conserver à Toul, les mêmes actions culturelles que celles proposaient dans le premier plan pourront être mises en œuvre. Nous pourrions envisager une exposition sur Jean Giroud ou sur un thème particulier regroupant ces documents. Si l'on considère plus particulièrement les documents de l'ensemble musique, il sera toujours possible d'organiser des animations à l'occasion du festival Bach ou de la fête de la musique.



## Conclusion

La situation actuelle ne nous a pas permis de travailler sur l'intégralité du fonds Giroud ni de voir les documents qui le compose. Nous estimons nos données représentatives mais elles ne peuvent pas suffire à traiter correctement ce don. Il reste un travail énorme à effectuer sur ce fonds. Quelle que soit la décision qui est prise concernant sa conservation intégrale ou sa dispersion, il faudra refaire un inventaire précis et exhaustif pour tirer des données fiables sur lesquelles s'appuyer.

En ce qui concerne nos préconisations de traitement, nous pensons que le fonds ne devrait pas rester dans son intégralité à la médiathèque de Toul pour deux raisons principales : le manque de place pour conserver les documents et le fait que les documents du fonds ne soient pas forcément destinés à un public non-initié aux disciplines en question. Nous opterions donc pour le plan 2 présenté dans ce dossier, c'est-à-dire pour la dispersion du fonds. La ville de Toul et la médiathèque auraient souhaité conserver les documents du corpus musique. Nous pensons cependant que ce corpus aurait plutôt sa place dans une bibliothèque universitaire. Comme dit dans la partie précédente, nous proposerions plutôt de garder les documents moins spécialisés et donner ceux qui le sont trop.



## Annexes

**Annexe 1** : Tableau représentant la répartition des documents par date de parution selon les différents thèmes du fonds Jean Giroud.

**Annexe 2** : Répartition par sujet des documents des corpus musique, art et philosophie.

**Annexe 3** : Copie de la demande de don faite à la mairie de Toul par Michel Giroud.

**Annexe 4** : Liste des documents du fonds Giroud portant sur Jean-Sébastien Bach.

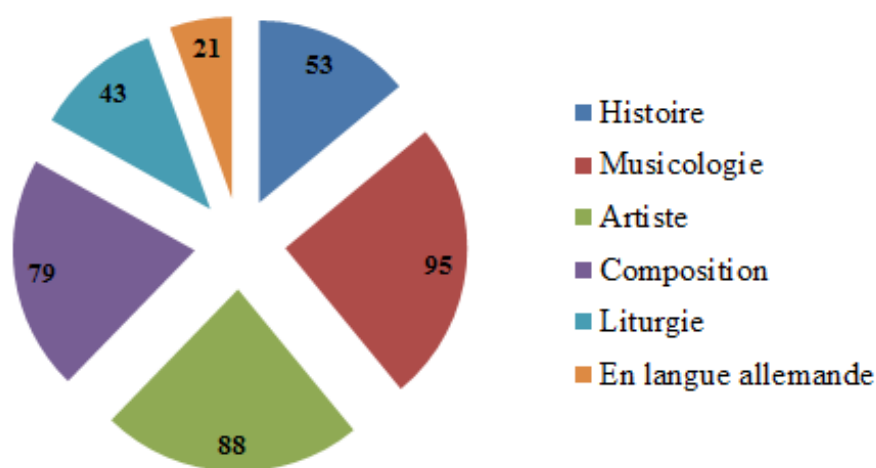


**Annexe 1** : Tableau représentant la répartition des documents par date de parution selon les différents thèmes du fonds Jean Giroud.

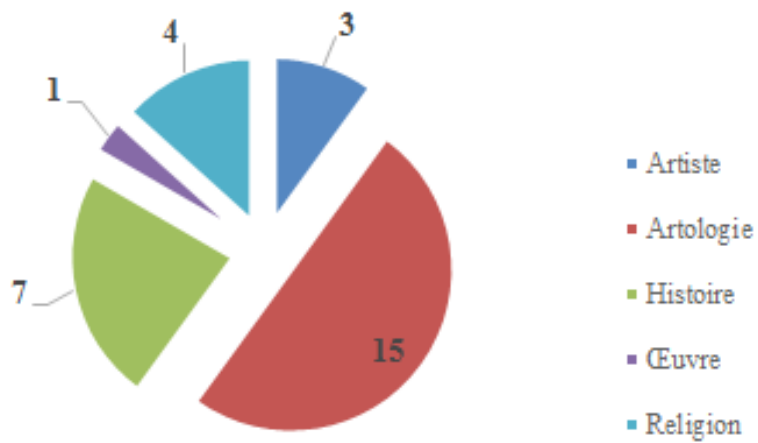
	Documents antérieurs à 1900 (inclus)	Documents antérieurs à 1920 (inclus)	Documents ultérieurs à 1900 (exclus)	Documents sans date indiquée	Total
<b>Monographies</b>	45	79	1180	242	1470
<b>Périodiques</b>	0	1	63	21	84
<b>Fonds musique</b>	6	23	287	86	379
<b>Fonds religion</b>	19	25	311	36	366
<b>Fonds littérature</b>	11	24	227	50	288
<b>Fonds histoire</b>	5	7	163	30	198
<b>Fonds art</b>	0	1	27	3	30
<b>Fonds philosophie</b>	0	4	123	11	134
<b>Fonds autre</b>	2	2	23	4	29

Certains documents ne sont pas pris en compte dans le tableau parce qu'ils posaient des problèmes de référencement. Les chiffres seront à revoir lorsque ces problèmes seront réglés.

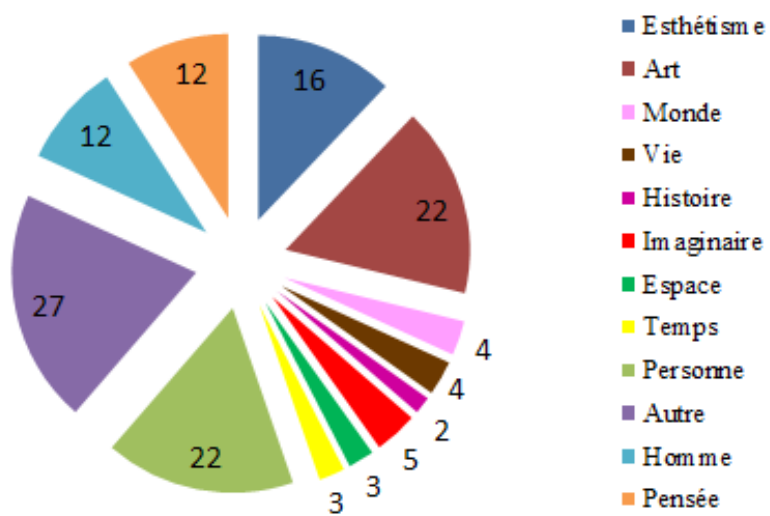
**Annexe 2** : Répartition par sujet des documents des corpus musique, art et philosophie.



Répartition par sujet des documents du corpus musique.



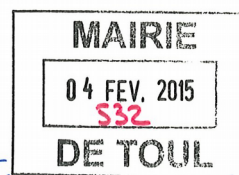
Répartition par sujet des documents du corpus art.



Répartition par sujet des documents du corpus philosophie.

### Annexe 3 : Copie de la demande de don faite à la mairie de Toul par Michel Giroud.

Mr Giroud Michel  
Le Clos vert 30  
38330 St Ismier  
tel. 04 76 52 14 95  
mail ; michel.giroud2@orange.fr



*pour coexistence  
à une répartition d'activités  
et pour le maintien  
de son activité  
de l'école*

St Ismier, le 30/01/2015

Monsieur Alde Harmand  
Maire de Toul  
13,rue de Rigny – BP 70319  
54201 Toul cedex

Monsieur le Maire,

Suite à plusieurs conversations avec Pascal Vigneron, et connaissant votre grand intérêt pour la Culture et les Arts, j'ai l'honneur de proposer en donation à la Ville de Toul, la bibliothèque de mon père, Jean Giroud (environ 3000 ouvrages).

Cette bibliothèque, œuvre de toute une vie consacrée à la recherche musicologique – élargie à l'Histoire (et plus spécialement, la période médiévale), la Littérature, la Théologie, la Philosophie et l'Art sous tous ses aspects – est d'une valeur inestimable.

Jean Giroud était organiste, compositeur, enseignant à l'Université des sciences humaines de Grenoble, musicologue et médiéviste.

Il tenait à ce que sa bibliothèque reste une entité, au service de la Culture et de la Recherche. Les parents maternels de mon père étaient lorrains (Nancy) ; à la Libération, Jean Giroud était organiste titulaire du Grand Orgue de la cathédrale de Metz et professeur au Conservatoire de cette même ville ; puis, plus tard, il a été professeur au Conservatoire de Strasbourg.

Quoi de mieux pour sa mémoire que ce retour aux sources...

C'est donc sur l'avis de Pascal Vigneron que je me permets de vous en proposer la donation.

Je précise cependant qu'étant dans l'incapacité physique d'organiser ce déménagement, je vous laisserais, le cas échéant, le soin de voir avec Pascal Vigneron, comment procéder à son enlèvement.

Dans l'espoir d'une suite favorable, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les plus cordiaux...

Michel Giroud

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Michel Giroud', written over a horizontal line.

Site sur Jean Giroud  
<http://www.musimem.com/orgue.html>



#### **Annexe 4** : Liste des documents du fonds Giroud portant sur Jean-Sébastien Bach.

##### Monographies du fonds Giroud portant sur Jean-Sébastien Bach.

<b>Auteur</b>	<b>Titre</b>	<b>Éditeur/lieu d'édition</b>	<b>Date de publication</b>
Cantagrel	Bach en son temps	Hachette	1982
Basso	J.S Bach	Fayard	1979
Buenzod	Bach, Beethoven	Paris	1949
E Roethlisberger	Le clavecin dans l'oeuvre de Bach	Alcan	1920
Harnoncourt	Le dialogue musicale : Monteverdi, Bach, Mozart	Flammarion	1984
Kesler	Die Orgewelke Bach	Paris	
Pirra	L'esthétique de Bach	Paris	1973
Theobald	La pensée musicale de Bach	Le Cerf	1993
Wallon/Weber	Les écrits de Bach	Mulhouse	1976
Wemery	Les ornements dans l'oeuvre de Bach	Ed. Van de Velde	1967

##### Fascicules de périodique du fonds Giroud portant sur Jean-Sébastien Bach.

<b>Titre de la revue</b>	<b>Numéro</b>	<b>Éditeur</b>	<b>Date de publication</b>
Avant-scène	Le style classique : Bach, Beethoven, Mozart (numéro 115)		
Muess	Le piétisme allemand et Johann-Sébastien Bach	L'institut catholique de Paris	1985
La revue musicale	Bach		1932

